

# LIMALONGES

## PROCES VERBAL

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2021

Le douze juillet deux mil vingt et un, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges, se sont réunis à 20 heures 30 dans la salle de La Cendille, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales, et sous la présidence de Madame Mchet Annette Maire.

**Date de convocation du conseil municipal** : 6 juillet 2021

**Présents** : Messieurs et Mesdames : Mchet Annette, Biraud Alain, Bouyer Nadia, Deschamps Valérie, Léoment Nathalie, Niot Jean-Marc, Stoffel Claude, Pignoux Cécile (arrivée à 20h40), Nicolas Christian, Guillaud Philippe, Machy Didier, Hauwaert Gaëlle, Albert Nicolas

**Absents excusés** : Bonnisseau Milica (pouvoir donné à Annette Mchet)

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Nadia Bouyer

***Le Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 3 mai 2021 est adopté à l'unanimité.***

Madame le maire propose aux membres de rajouter un point à l'ordre du jour :  
« Demande de subvention pour l'isolation de la maison 12 rue du stade ».  
Le conseil municipal accepte.

#### **Plan d'adressage ZAC des Maisons-Blanches**

**2021/538-604**

Considérant qu'il est nécessaire de dénommer la voie reliant le rond-point de la zone d'activités des Maisons-Blanches au village de La Scie, le maire propose de nommer cette voie : « rue des vallées du pont »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la dénomination « rue des vallées du pont » et les numéros 1 à 9 associés à cette rue.

#### **Autorisation de passage de la « route de d'Artagnan » sur la commune Valider l'itinéraire qui passe sur la commune**

Après avoir pris connaissance du tracé de la route de d'Artagnan, le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'itinéraire équestre et touristique et autorise le passage de la route de d'Artagnan sur la commune de Limalonges.

**20 h 40** : Arrivée de Cécile Pignoux

## **Demande de subvention de l'EHPAD de Limalonges**

**2021/538-605**

Dans le cadre de l'appel à projet « aide aux EHPAD pour l'acquisition de matériel en faveur du bien vieillir », l'EHPAD de Limalonges qui dépend de la fonction publique hospitalière, demande une subvention de 2 100 € (coût du projet : 52 000 €)  
L'intitulé du projet est : Cyber EHPAD – tient bon le lien et la navigation, en avant la connexion !

Après délibération, le conseil municipal décide d'octroyer la somme de 700 € à l'EHPAD de Limalonges.

Pour : 13  
Contre : 0  
Abstention : 1

## **Recrutement d'un adjoint technique contractuel**

**2021/539-606**

Le Maire informe le conseil municipal que le dernier recrutement n'a pas pu aboutir et qu'il convient de procéder de nouveau à la nomination d'un autre adjoint technique en cas de remplacement (congés annuels et congés maladie...) des adjoints techniques sur les postes d'entretien de la salle socioculturelle, de la maison des associations et de la mairie.

Sandra Mercier qui a déjà été recrutée à ce poste a proposé sa candidature.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au recrutement de Sandra Mercier.

Sandra Mercier sera payée en fonction des heures réellement effectuées sur chaque poste. Le conseil municipal autorise le maire à signer le contrat avec Sandra Mercier.

## **Communauté de communes : convention de délégation de l'instruction des autorisations d'urbanisme**

Pour mémoire : Par délibération du 28 octobre 2014, la Communauté de Communes Cœur de Poitou crée avec la communauté de communes du Mellois, un service urbanisme intercommunal, pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol. Ces actes étaient instruits auparavant par la DDT.

Par sa délibération du 19 mai 2015, l'assemblée a autorisé le maire à signer avec la Communauté de communes la convention correspondante dont la date d'échéance est prévue le 27 octobre 2021.

La communauté de communes Mellois en Poitou, propose aujourd'hui une nouvelle convention modifiant certains termes de la convention et proposant de nouveaux tarifs d'instruction des actes.

Ainsi, en prévision du conseil communautaire du 23 septembre 2021 qui marquera le vote de la nouvelle convention dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 01 octobre 2021, il est demandé à la commune de délibérer sur ladite convention.

## Tableau des tarifs 2019 et 2021 :

	Coût en vigueur depuis 2017	Coût projeté
Certificat d'urbanisme d'information (Cua)	25 €	70 €
Certificat d'urbanisme opérationnel (Cub)	50 €	225 €
Déclaration Préalable (DP)	60 €	120 €
Permis de Construire Maison Individuelle (PCMI)	90 €	225 €
Permis de Construire Maison Individuelle modificatif	30 €	140 €
Permis de Construire (PC)	120 €	270 €
Permis de Construire modificatif	60 €	140 €
Permis de Démolir (PD)	30 €	80 €
Permis d'Aménager (PA)	200 €	360 €
Permis d'Aménager modificatif	30 €	180 €

Après en avoir débattu, à l'unanimité, considérant l'augmentation énorme des coûts, l'assemblée décide de reporter la décision à la prochaine réunion de conseil municipal et se laisse le temps d'étudier d'autres solutions adaptées au moyen de la commune.

### **Demande de subvention « isolation de la maison 12 rue du stade »**

**2021/540-607**

Le maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'isoler l'extérieur de la maison 12 rue du stade.

Après étude de plusieurs devis, le coût prévisionnel et retenu s'élève à 33 440.58 € TTC (Devis de l'entreprise Betin de Chaunay).

Ces travaux sont susceptibles de bénéficier d'une subvention au titre de l'ADEME et du Contrat d'Accompagnement de Proximité (CAP 79). En conséquence, 2 dossiers de demande de subvention vont être réalisés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'arrêter le projet d'isolation de la maison
- De solliciter une subvention au titre du CAP 79 auprès du Département
- De solliciter une subvention auprès de l'ADEME
- De donner l'autorisation à Madame le maire de signer les dossiers de demande de subvention
- 

### **Devis divers**

THOMAS Stéphane – réfection peinture façade La Cendille

22 656.00 €

Pour : 13

Contre : 1

Ce devis est accepté par le conseil municipal

## **Divers**

1. Travaux : Alain Biraud informe le conseil que les travaux en cours sont terminés (chainage bâtiment technique – descente de gouttières cantine, préau...)
2. Aire de jeux à installer : Alain Biraud informe que les devis concernant le montage de l'aire de jeux sont beaucoup trop élevés. En conséquence, ce sont les employés communaux qui le feront. Une vérification de l'APAVE, pour la sécurité, aura lieu après.
3. Préparation du 14 juillet : rassemblement au monument à 11 h 15 / cérémonie  
Vu la météo, location d'un Tivoli / Rendez-vous à 9 h pour préparation des tables etc...
4. Foyer Civil : Suite aux relations compliquées avec le Foyer Civil pour l'organisation des différentes manifestations (marche et 14 juillet), le conseil municipal propose une rencontre avec le bureau du Foyer Civil afin de discuter et de retrouver une relation saine.
5. Prochaine réunion de conseil : lundi 6 septembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 h 40